

Rapport de séjour en France 23 mars au 28 mai 2003

Projet d'enseignement et recherche :

Compétences orales de la maternelle au lycée, dans leur relation à la socialisation et aux apprentissages : prise de parole, conduites discursives, lexique et métacognition

Département des sciences de l'éducation,
Université du Québec en Outaouais (UQO) et
Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Bretagne

Lizanne Lafontaine
Professeure en éducation
UQO

1- Renseignements administratifs

Adresse professionnelle : UQO, Département des sciences de l'éducation, C.
P. 1250, succursale B, Hull, Québec, Canada, J8X
3X7
Téléphone : (819) 595-3900, poste 4432
Courriel : lizanne.lafontaine@uqo.ca
Adresse personnelle : 8280, rue des Ormes, Mirabel, Québec, Canada, J7N
2K6

2. Renseignements concernant le projet

Ce séjour en France s'avérait la deuxième partie d'un échange professionnel entre Catherine Le Cunff, Maître de conférences HDR à l'IUFM de Bretagne, et moi-même. Madame Le Cunff a séjourné à l'UQO du 5 octobre au 16 novembre 2002 (voir son rapport en annexe 1). J'ai séjourné à l'IUFM de Bretagne du 23 mars au 20 mai 2003. Par la suite, j'ai présenté une communication et participé au colloque sur la discussion de l'IUFM de Montpellier et de l'Université Paul-Valéry Montpellier III du 22 au 24 mai 2003. Finalement, j'ai participé à des rencontres de chercheurs avec mon collègue Bernard Dumouchel à Paris les 26 et 27 mai 2003, à l'Institut international de planning en éducation, au sujet de notre projet d'école internationale d'été de juillet 2004.

Les buts de ce projet d'enseignement et de recherche étaient les suivants : faire une recherche conjointe France-Québec en didactique de l'oral, discipline encore peu documentée; participer à l'enseignement dans chacun des pays afin de bien comprendre les enjeux de la formation des enseignants; comparer les systèmes éducatifs de formation des enseignants.

Le projet de coopération entre chercheurs *Oral, savoirs et socialisation* (titre abrégé) concernant mon séjour à l'IUFM de Bretagne n'a pas reçu d'aide financière de la part du Consulat de la France puisque le programme *France soutien aux professeurs-chercheurs*, dont Catherine Le Cunff a pu profiter pour son séjour à

l'UQO, n'a pas été reconduit en 2003. J'ai cependant été hébergée gratuitement par l'IUFM de Bretagne. J'ai également bénéficié du fonds interne SIR communications (2000 dollars pour la présentation de deux communications aux colloques de Bordeaux et de Montpellier), de mon fonds de recherche personnel (2000 dollars) et du fonds de dépannage UQO accordé par le doyen de la recherche en septembre 2002 (1500 dollars). Ces sommes d'argent m'ont certes permis de subvenir à mes besoins sur place, mais ont aussi contribué à la réalisation de la recherche en sol québécois (déplacements, achat de fournitures, transcriptions de vidéocassettes, embauche d'une assistante de recherche).

2.1 Rappel succinct du projet

Les documents présentant les lettres de demande au programme France-soutien et le projet de recherche franco-québécois se trouvent en annexes 2 et 3.

Volet 1 : Recherche

Les informations de base concernant la recherche sont présentées à la page 2 du rapport de Catherine Le Cunff. Je les complète dans ce rapport.

Cette recherche, d'une durée de deux ans, s'intéresse à la prise de parole des élèves dans leur relation à la socialisation et aux apprentissages de la maternelle au lycée (de la maternelle 5 ans à la première secondaire au Québec). Pour ce faire, Madame Le Cunff et moi avons filmé des élèves lors d'activités de prise de parole en début et en fin d'année scolaire afin d'analyser leur évolution selon certains critères, et ce, avec la collaboration des enseignants. Les premières données ont été recueillies au Québec et en France à l'automne 2002. Lors de mon séjour en Bretagne, j'ai pu recueillir les secondes données avec madame Le Cunff. Nous avons filmé dans trois classes (une classe de petite section [enfants de deux ans]; une de cours préparatoire [enfants de six ans] et une de cours élémentaire 1 [enfants de huit ans]). Nous avons également établi nos catégories d'analyse et analysé chacune un corpus afin de comparer notre analyse. Madame Le Cunff ira dans les autres classes en juin. Je rappelle que je suis responsable de la recherche québécoise et madame Le Cunff, de la recherche française.

La seconde partie des données québécoises a été recueillie à mon retour, au début juin. J'ai filmé dans les classes des quatre enseignantes participant à notre projet (une classe de maternelle; une de troisième année; une de cinquième année et une de première secondaire).

Le rapport intermédiaire de recherche sera rédigé en juillet 2003 et pourra être annexé à ce rapport. L'analyse des données en compagnie des enseignants français et québécois se poursuivra à l'automne 2003 et à l'hiver 2004. Le rapport final est prévu pour juillet 2004.

Les retombées de cette recherche seront nombreuses. D'abord, cette étude contribuera à faire avancer les connaissances en didactique de l'oral. Des articles seront également publiés dans des revues scientifiques et professionnelles québécoises et françaises. Des communications seront également présentées au congrès international de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), à Atlanta, en juillet 2004 et au congrès de l'Association internationale de la recherche en didactique du français (ex DFLM devenue AIRDF), à Québec, en août 2004. Finalement, il est certain que les étudiants de l'UQO pourront bénéficier de cette expérience et de cette recherche par le biais de mes cours de didactique.

Volet 2 : enseignement

La deuxième partie de ce projet concernait la participation aux activités d'enseignement de Catherine Le Cunff. J'ai donc assuré une formation continue sur la didactique de l'oral au Québec et le modèle didactique que j'ai élaboré dans ma thèse auprès de professeurs de collège et de lycée. J'ai aussi assuré un complément universitaire sur le débat auprès de professeurs-stagiaires de lycée et de collège. J'ai assisté aux autres activités d'enseignement de madame Le Cunff telles que la préparation au concours (travaux pratiques accompagnés), une supervision de stage en collège, un stage sur l'illettrisme, des observations de plusieurs classes d'enseignants travaillant avec elle et la lecture de mémoires professionnels.

3. Compte-rendu d'activités

Je ferai état des différentes activités auxquelles j'ai participé tout au long de ce séjour professionnel. Je ferai également des comparaisons entre les deux systèmes éducatifs. Ces comparaisons sont le résultat d'observations réalisées au cours de mon séjour et ne font nullement état de jugements envers les différences culturelles étudiées.

3.1 Généralités

Tel que mentionné précédemment, j'ai été hébergée gratuitement par l'IUFM de Bretagne. A mon arrivée, j'ai été accueillie par le directeur de l'IUFM, monsieur Norbert Fleury, et par le directeur adjoint à la recherche, monsieur Gérard Sensevy. On m'a octroyé un bureau et un ordinateur à l'espace recherche où j'ai travaillé en compagnie des assistants de recherche. J'ai tout de suite eu un compte d'utilisateur pour Internet et pour les photocopies ainsi qu'un ordinateur portatif.

Les gens que j'ai rencontrés à l'IUFM, tant le personnel de soutien que les enseignants-chercheurs et membres de la direction, ont été très accueillants, ouverts et curieux à mon égard et au sujet de la culture éducative québécoise. Ce séjour dans un établissement français m'a permis de bien connaître la culture et de mieux comprendre le système éducatif, d'autant plus que de grands changements ont été annoncés par le ministre actuel de l'Éducation nationale, Luc Ferry. J'ai pu discuter de cela avec les gens directement impliqués dans les IUFM, ce qui fut très

enrichissant. De plus, j'ai suivi madame Le Cunff dans ses activités d'enseignement, de recherche et d'administration pédagogique. Par exemple, j'ai assisté à la Commission recherche dans laquelle les orientations recherche de l'IUFM sont discutées et où les priorités sont définies. J'ai aussi participé à un séminaire de recherche sur l'illettrisme du groupe d'innovation recherche (GIR) dont Catherine Le Cunff est responsable. J'ai pu ainsi constater la force et l'intérêt de ces groupes dans lesquels des enseignants sont libérés pour étudier une problématique tirée de leur quotidien d'enseignant, ce qui n'existe pas au Québec.

3.2 Éthique

J'ai pu constater, tel que l'a évoqué Catherine Le Cunff dans son rapport, que les pratiques éthiques en recherche ne sont pas les mêmes à l'IUFM de Bretagne qu'à l'UQO. En effet, il n'existe pas de Comité éthique de la recherche dans les IUFM. L'éthique est pratiquée selon le bon vouloir du chercheur. Du côté français de notre recherche, les pratiques éthiques suivantes ont été respectées : formulaire de consentement pour l'enseignant, lettre d'information et formulaire de consentement pour les parents et les élèves. Les prénoms des enfants seront également changés lors de la publication des travaux. En fait, j'ai pu observer que dans la plupart des recherches (sauf la nôtre dans laquelle Catherine Le Cunff a imposé les pratiques éthiques susmentionnées), les chercheurs arrivent souvent dans la classe et filment les enfants sans leur demander s'ils sont d'accord, et ce, en autant que les enseignants aient accepté. Cela est très différent de ce qui se pratique à l'UQO et au Québec où l'enfant peut ne pas être filmé si ses parents ou lui-même ne le désirent pas. J'ai pu également remarquer, dans les différents colloques auxquels j'ai participé, que les chercheurs européens ne changent pas nécessairement les prénoms des enfants dans leurs communications.

3.3 La structure de l'IUFM

Afin de bien comprendre l'expérience que j'ai vécue à l'IUFM de Bretagne, il est important de comprendre sa structure. La formation des enseignants français ne relève pas des universités, mais des IUFM, qui sont quand même en lien avec les universités puisqu'ils assurent une continuité dans la formation des étudiants. En fait, les étudiants font d'abord une licence à l'université dans une discipline précise : mathématique, études littéraires, biologie, etc. Par la suite, ils s'inscrivent dans un IUFM qui assurera leur formation en enseignement. La formation des maîtres n'est donc pas intégrée à un cursus disciplinaire tel qu'au Québec. Les étudiants entrent à l'IUFM où ils font une formation de deux ans pour devenir professeurs des écoles (primaire) ou professeurs de collège ou de lycée (secondaire).

L'IUFM de Bretagne est donc un ensemble de sites offrant cette formation à l'enseignement dans toute la Bretagne. Les sites sont les suivants : Rennes (où je me trouvais), Vannes, Saint-Brieuc, Brest et Quimper. L'IUFM de Bretagne est dirigé par Norbert Fleury, qui en est le directeur général et qui gère depuis le site de Rennes. Il

est appuyé par des directeurs adjoints à la formation et à la recherche dans chacun des sites.

3.4 La formation des enseignants

Un des points forts de mon séjour a été l'analyse de la formation des enseignants en France. Même si j'ai été en contact avec des étudiants se destinant à devenir enseignants à l'ordre d'enseignement primaire, j'ai surtout pu approfondir celle de l'ordre d'enseignement secondaire. Je m'attarderai donc plus particulièrement à la formation des enseignants du secondaire dans ce rapport.

Cette formation est très différente de celle du Québec. La première année, les étudiants suivent divers cours de didactique, de gestion de classe et de discipline en vue de passer le concours qui leur permettra d'enseigner dès la seconde année de formation. Ils font également un très court stage d'observation d'une semaine en classe. S'ils réussissent le concours, ils se voient automatiquement attribuer une classe dans l'académie de Bretagne pour toute la durée de leur deuxième année de formation. Ils enseignent trois journées et demi et sont libérés le mercredi ainsi que le jeudi matin pour poursuivre leur formation en IUFM.

Lors de cette deuxième année, ils reçoivent des visites de superviseurs de stages, qui sont des formateurs ou des enseignants-chercheurs de l'IUFM. Ils doivent également rédiger un mémoire professionnel selon une problématique vécue dans leur classe et qu'ils soutiennent devant un comité à la fin de la seconde année.

À la fin de cette deuxième année, ils reçoivent leur affectation par l'État. Beaucoup de professeurs-stagiaires vont enseigner en région parisienne ou en zone d'éducation prioritaire, donc dans des classes difficiles, ce qui, très souvent, ne correspond pas à leurs choix. Ces professeurs-stagiaires bretons se trouvent souvent démunis devant cette nouvelle tâche. En effet, l'Académie de Bretagne est l'académie de toutes les réussites. Les élèves sont motivés, réussissent bien et peu de situations problèmes sont vécues par les professeurs-stagiaires. La réalité est tout autre lorsqu'ils obtiennent un poste.

Selon mes observations qualitatives, plusieurs aspects de la formation des enseignants au Québec sont plus intéressants et plus formateurs. D'abord, la formation pratique n'est pas très développée en France. Les professeurs-stagiaires font très peu de formation pratique avant de devenir titulaire d'une classe, ce qui leur cause divers problèmes. La formation théorique laisse très peu de place à la didactique. De plus, la seconde année de formation ne répond pas tout à fait aux besoins des professeurs-stagiaires qui vivent divers problèmes : gestion de classe, relations interpersonnelles avec les élèves, vulgarisation de la matière, remédiation, stratégies d'enseignement, etc. Le fait que les étudiants québécois fassent quatre stages au cours de leur formation les prépare nettement mieux à la profession.

Cependant, l'IUFM de Bretagne permet à ses étudiants de faire un stage à l'étranger, c'est-à-dire en Europe et en Afrique. La proximité géographique et les partenariats des divers pays européens facilitent la mise en place de ces stages, qui durent deux semaines. La France offre plusieurs cours de langue seconde et étrangère dans ses établissements. Ces stages permettent aux étudiants voulant devenir enseignants de langue seconde ou étrangère de faire un stage dans un pays où la langue parlée est celle qu'ils veulent enseigner. Cet aspect de la formation est très formateur pour les étudiants. Il est plus difficile d'instaurer un tel volet à la formation pratique au Québec.

Un autre problème observé est un problème didactique. Comme la formation disciplinaire est donnée à l'université, les étudiants, spécialistes de contenu, ont souvent de la difficulté à transmettre des connaissances à des élèves du primaire et du secondaire. En ce sens, ils ont de la difficulté à répondre à leurs besoins. Tel que mentionné ci haut, les cours à l'IUFM laissent très peu de place à la didactique. Les étudiants n'ont donc pas l'occasion de mettre en pratique et de réfléchir aux différentes approches pédagogiques, aux stratégies d'enseignement-apprentissage, aux différents rôles de l'enseignant, etc. En ce sens, les étudiants québécois sont beaucoup mieux préparés à s'intégrer dans une équipe-école, à mettre en place des projets, à faire preuve de différenciation pédagogique et à transmettre des connaissances.

Cependant, le travail autour du mémoire professionnel m'est apparu extrêmement intéressant dans une démarche de développement professionnel. Cette pratique devrait être instaurée en quatrième année de formation à l'enseignement à l'UQO et s'intégrerait très bien dans la démarche du portfolio. Le fait de présenter une problématique pédagogique ou didactique, d'analyser la situation en faisant référence à un cadre théorique, de proposer des moyens, solutions et perspectives permettrait aux étudiants, lors d'une soutenance assurée par des professeurs du Département, de démontrer la maîtrise des compétences professionnelles et de s'inscrire dans une démarche de recherche. Il faut dire que les étudiants français sont plus âgés que les étudiants québécois à leur entrée en formation. Ils font preuve d'une plus grande maturité professionnelle, ce qui m'a également paru très intéressant et différent de ce que nous vivons à l'UQO en formation des maîtres.

Finalement, un autre élément très différent est celui des concours. En France, la façon d'obtenir un meilleur salaire en enseignement est de réussir des concours qui sont des examens théoriques très difficiles. Ces concours démontrent certes le haut niveau de connaissance des enseignants, mais ne mesurent pas leurs habiletés didactiques et pédagogiques. Cependant, par ces concours, les enseignants sont reconnus à leur juste valeur dans leur milieu et aussi dans la population. Le Savoir est à la base de l'enseignement en France et cette perspective me semble très intéressante. Le côté didactique et pédagogique est plus développé au Québec dans la formation initiale, en formation continue et en perfectionnement offert par les commissions scolaires. Par contre, le Savoir est malheureusement moins valorisé. En

fait, la formule idéale, autant au Québec qu'en France, serait une forme de concours intégrant autant les connaissances théoriques que pédagogiques et didactiques.

4. Rencontres : rapports d'entrevue

J'ai rencontré plusieurs intervenants de l'IUFM ainsi que d'autres professionnels de l'éducation lors de ce séjour. Ces entrevues m'ont permis de mieux comprendre la structure de l'IUFM et la culture éducative française.

4.1 Entrevues IUFM

Monsieur Norbert Fleury, tel qu'expliqué précédemment, est le Directeur général de l'IUFM de Bretagne. Il est assisté de plusieurs personnes que j'ai rencontrées au site de Rennes.

Monsieur Gérard Sensevy est le directeur adjoint de la recherche à l'IUFM de Bretagne. Tout au long de l'année scolaire, il organise des séminaires de recherche disciplinaires et codisciplinaires en collaboration avec des universitaires (Université Rennes II) et les enseignants-chercheurs de l'IUFM. Il assure un soutien logistique à ceux-ci et dirige les travaux des assistants de recherche, qui font essentiellement de la transcription de verbatim ou de séquences didactiques filmées, de la vidéo et de l'assistance technique. Ce service, qui en est à sa première année, est bien organisé et répond aux besoins des enseignants-chercheurs. Monsieur Sensevy est très actif en recherche et dirige plusieurs étudiants thésards. Il fait partie d'un réseau de didactique comparée entre l'Institut national de ressources pédagogiques de Paris (INRP), l'Université de Genève et l'IUFM de Bretagne. Il a également travaillé à la création d'une jeune équipe de recherche sur les didactiques avec des psychologues et des sociologues afin de favoriser le partage des expertises dans une perspective comparative.

Monsieur Sensevy m'a également expliqué le financement de la recherche dans les IUFM. Malheureusement, les IUFM ne reçoivent pas de subventions de recherche du ministère de l'Éducation nationale (MEN), car ils ne relèvent pas des universités en tant que tel. Les IUFM reçoivent du financement indirect de la part du MEN par le rectorat, qui finance les groupes d'innovation recherche locaux (GIR) et par le ministère de la Recherche, qui subventionne des projets étatiques. D'autres sources de financement, qui m'ont paru très intéressantes, proviennent du Conseil de l'Europe et de l'Action concertée initiatrice de France. Les étudiants thésards contribuent aussi à ce financement. Certains projets locaux, comme ce projet conjoint France-Québec, est financé directement à même les crédits recherche de l'IUFM (hébergement, photocopies, fournitures de recherche, etc.).

Madame Jannick Broyelle est la directrice adjointe à la formation des professeurs de lycée et des collèges (PLC). Elle m'a expliqué en détail le rôle des IUFM dans la formation des enseignants ainsi que le fonctionnement du concours. La didactique n'est pas enseignée à l'université. De plus, le concours étant déconnecté de

la réalité de l'enseignement, l'IUFM est une passerelle entre la théorie vue à l'université et la théorie professionnelle, ce qui permet aux étudiants de réfléchir aux aspects pédagogiques et didactiques de l'enseignement. Selon madame Broyelle, les concours devraient être plus professionnels et plus attractifs afin de mieux coller à la réalité enseignante.

Tel que mentionné précédemment, l'Académie de Bretagne est l'académie de toutes les réussites. Cependant, 95% des stagiaires bretons sont affectés hors de la Bretagne, ce qui provoque les problèmes évoqués plus tôt. Afin de faciliter l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants, Madame Broyelle m'a fait part d'un dispositif très intéressant. Une liste de 100 établissements difficiles des académies de Créteil et de Versailles est soumise aux stagiaires. De cette façon, les futurs enseignants peuvent se retrouver à quatre ou cinq dans un établissement, selon le nombre de postes disponibles, et ainsi créer un groupe de travail et de support professionnel.

Madame Marie-France Mailhos est directrice des relations internationales à l'IUFM. Elle s'occupe de tous les stages des étudiants à l'étranger ainsi que des projets impliquant plusieurs pays européens et africains. Des projets de stage ont déjà été réalisés avec l'Université de Sherbrooke, mais n'ont pas été reconduits, faute de financement. Toutefois, les stages en langue seconde et étrangère dans les pays limitrophes sont très prisés des étudiants. Ces stages durent deux semaines. Pendant ce séjour, les étudiants enseignent deux ou trois disciplines dans la langue seconde ou étrangère. Au retour, ils doivent présenter un rapport écrit dans cette langue et sont reçus en entrevue par un comité de spécialistes s'exprimant dans la langue seconde ou étrangère. D'autres stages parrainés par des programmes européens et de durées variables sont également proposés aux étudiants. Ces projets, comme les stages ERASMUS de trois mois, permettent les échanges et le travail coopératif. Madame Mailhos s'occupe aussi de la formation de formateurs pour accompagner les stagiaires dans les différents pays partenaires. La recherche internationale fait partie des intérêts de madame Mailhos qui y travaille par initiations personnelles et par le biais d'associations de recherche.

4.2 Entrevues professionnelles

Madame Anne Didelot est enseignante d'anglais langue seconde à l'Université Rennes I. Elle enseigne à des étudiants se dirigeant vers des professions autres que l'enseignement : mécanique, ingénierie, etc. Elle fait partie d'un département d'enseignement des langues. À cette université, l'anglais est obligatoire pendant quatre ans. J'ai pu observer un de ses cours et constater que, malgré 10 ans de cours d'anglais suivis à l'école, plusieurs étudiants ne maîtrisent pas cette langue. Le constat peut être à peu près le même au Québec. Selon madame Didelot, le problème réside dans le fait qu'à l'école, les cours de langue seconde sont très axés sur la grammaire et peu sur la communication orale. Or, l'université casse ce moule en amenant les étudiants à travailler conjointement grammaire et oral. En effet, l'université Rennes I est équipée d'un laboratoire multimédia. Les étudiants ont accès

à plusieurs documents oraux authentiques et à une grammaire en ligne. Dans les cours de madame Didelot, les étudiants animent et participent à des débats en anglais, prennent des notes et font des comptes rendus dans cette langue. Tout le cours se donne en anglais. Madame Didelot insiste beaucoup sur le portfolio européen des langues, qui m'a semblé un outil pédagogique très intéressant.

Madame Annick Le Bourlot est inspectrice en lettres. Elle relève du rectorat. Son travail consiste en des observations de classe dans lesquelles elle vérifie le travail des enseignants, fait un entretien réflexif avec eux et les évalue. Je l'ai accompagnée dans une visite d'inspection, qui s'est avérée intéressante à plusieurs égards. D'abord, il est indéniablement nécessaire que les enseignants soient observés et évalués afin qu'ils réfléchissent à leurs pratiques pédagogiques et à leur impact sur l'apprentissage des élèves. Sans pour autant revenir aux anciennes pratiques d'inspection des années 60 et 70, le Québec aurait tout intérêt à songer à un mécanisme d'évaluation de ses enseignants.

De plus, la démarche de ces inspections serait facilement adaptable au contexte québécois. En voici le fonctionnement. Les enseignants sont évalués en moyenne aux cinq ans. Ils sont évalués d'une part par leur directeur et reçoivent une note administrative sur 40 points (rayonnement, autorité, ponctualité). D'autre part, ils sont évalués par l'inspectrice et reçoivent une note académique sur 60 points (transposition didactique, mise en œuvre pédagogique, cahiers de textes, projets de séquences et classeurs d'élèves). Lors de l'observation en classe, l'inspectrice vérifie les cahiers de textes ainsi que les classeurs de certains élèves et prend des notes selon les critères susmentionnés. Ensuite, elle fait un retour sur le cours avec l'enseignant. En fait, cette façon de faire se rapproche beaucoup des supervisions de stage réalisées en formation initiale à l'UQO. Cela me semble très intéressant. Par contre, il n'y a pas de rencontre tripartite entre l'inspectrice, l'enseignant et la direction, ce qui permettrait un meilleur échange et un impact plus grand sur les pratiques pédagogiques. J'ai pu constater qu'en France, le directeur d'établissement est beaucoup plus administratif que pédagogique, ce qui est différent du Québec où les directions adjointes sont plus présentes auprès des enseignants et des élèves, surtout depuis la réforme.

Les critères d'évaluation pédagogique, soit la note de l'inspectrice, me semblent tout à fait formateurs et didactiques. Par contre, les critères d'évaluation administrative auraient avantage à être plus collés à la réalité de la classe et aux besoins des élèves. Dans cette optique, au Québec, l'approche par compétences prend tout son sens.

Dans un autre ordre d'idées, lorsque des enseignants éprouvent de graves problèmes pédagogiques ou didactiques, l'inspection académique propose un accompagnement. Diverses structures sont suggérées : groupe de suivi pour enseignants fragiles; tutorat avec collègue; stages courts ou longs en didactique en IUFM. Dans le cas des stages, les enseignants sont dégagés d'enseignement. En fait, ils profitent d'un congé de perfectionnement et ont droit à un maximum de trois ans

de congé rémunéré. Cet accompagnement, lorsqu'il est fait dans des conditions gagnantes (accord de l'enseignant visé, appui de son établissement, valorisation personnelle encourue par l'accompagnement), donne de bons résultats. Cette forme d'aide donnée aux enseignants en difficulté m'apparaît très intéressante et devrait être mise en place de façon systématique dans les écoles québécoises.

En somme, cet entretien avec madame Le Bourlot ainsi que la visite faite en sa compagnie m'ont permis de mieux comprendre la structure éducative française. Les inspections sont souvent vues de façon négative par le corps enseignant, que ce soit en France ou au Québec. Elles sont souvent vues comme une forme de contrôle. J'ai pu constater que ce n'était pas le cas et que cette forme de supervision pédagogique comportait plusieurs avantages.

5. Bilan et relations nouées au cours du séjour

Le bilan de cette expérience est très positif. D'abord, j'ai pu réellement me plonger dans une culture éducative différente et ainsi en comprendre les enjeux, les forces et les limites. Cette immersion culturelle a été un des points forts de ce projet, car je considère fondamental de connaître divers systèmes éducatifs lorsqu'on travaille en formation initiale. De plus, j'ai participé activement à la recherche franco-québécoise avec Catherine Le Cunff, qui est très connue en didactique de l'oral en France. Cette association professionnelle est précieuse, car peu de chercheurs s'intéressent à la didactique de l'oral. J'ai également présenté des communications à deux colloques – colloque pluridisciplinaire international sur le langage et la construction des connaissances de l'IUFM de Bordeaux et de l'Université Victor-Segalen Bordeaux II; colloque sur la discussion initié par l'IUFM de Montpellier et l'Université Paul-Valéry Montpellier III- ce qui m'a permis de rencontrer divers chercheurs renommés en éducation, en sciences du langage et en philosophie.

Les gens que j'ai côtoyés à l'IUFM et en périphérie de cet établissement m'ont beaucoup apporté au plan professionnel en partageant avec moi leur expertise et leurs connaissances du milieu éducatif français.

6. Publications et communications qui seront issues de la recherche franco-québécoise

Tel que mentionné en page 3, le **rapport intermédiaire** de cette recherche sera rédigé en juillet 2003 et le **rapport final**, en juillet 2004. Un article dans la revue professionnelle *Québec français* sera probablement écrit en collaboration avec les enseignantes québécoises ayant participé à la recherche. Un **article scientifique** sera soumis à une revue scientifique canadienne. Il en sera de même en France, car Catherine Le Cunff publiera aussi des articles. Diverses communications avec actes seront présentées : **congrès international de la FIPF** en juillet 2004 et **colloque international de l'AIRDF** en août 2004.

ANNEXE 1

Rapport

Coopération recherche Mission à l'Université du Québec en Outaouais (ex UQAH)

**Projet d'enseignement et de recherche :
«Compétences orales de la maternelle au lycée, dans leur relation à la socialisation
et aux apprentissages : prise de parole, conduites discursives, lexique,
métacognition»**

**Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Hull (UQAH)
Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Bretagne**

**Catherine Le Cunff,
Maître de conférences en sciences du langage, HDR
IUFM de Bretagne**

1. Renseignements administratifs :

Adresse personnelle : 24 square Louis Boulanger 35 700 rennes

Téléphone personnel : 02 99 63 77 66

catherine.le-cunff@wanadoo.fr

catherine.le-cunff@bretagne.iufm.fr

Adresse professionnelle : IUFM de Bretagne, 153 rue Saint Malo, 35 000 Rennes

2. Renseignements concernant le projet

Le projet de coopération entre chercheurs "Oral, savoirs, socialisation" (titre abrégé) a bénéficié de l'aide du Ministère des Affaires étrangères de France et du Ministère des relations internationales du Québec (France Soutien).

Il s'agit d'une mission au Québec, dans le cadre de la coopération franco-québécoise décidée par la Commission Permanente. Le voyage aller-retour, a été financé par le Ministère des Affaires étrangères, qui a confié la gestion de ce dossier à EGIDE. J'ai bénéficié d'une couverture spécifique des risques sociaux durant la mission.

Des indemnités de séjour ont été octroyées par le Ministère des relations internationales (MRI) du Québec sur la base d'un forfait de 2.000 \$ca.

2.1. Rappel succinct du Projet :

On trouvera en annexe les documents décrivant le projet et la lettre de demande à France Soutien.

Volet 1 : recherche

Le projet d'enseignement et de recherche, sur lequel se fonde la coopération, «Compétences orales de la maternelle au lycée, dans leur relation à la socialisation et aux apprentissages : prise de parole, conduites discursives, lexicque, métacognition», (en abrégé «Oral, savoirs, socialisation») implique le Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec en Outaouais (ex UQAH) et l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) de Bretagne. L'objectif est de faire avancer les connaissances en didactique du français, plus particulièrement en didactique de l'oral, français langue maternelle (FLM).

Cette recherche est soutenue par l'IUFM de Bretagne et l'UQO mais n'a pas été retenue dans le cadre de l'appel d'offre lancé en mars 2002 par le Ministère de la recherche de France (École et cognitive).

Les retombées attendues du projet sont de différents ordres. D'abord, la didactique de l'oral étant une discipline neuve, cette recherche doit permettre de faire avancer les connaissances à ce sujet. Des articles seront publiés dans diverses revues d'éducation européennes et québécoises et des communications sont prévues dans des colloques au Québec et en France. Il faut rappeler que l'oral en langue maternelle prend une place de plus en plus importante au Québec, surtout depuis l'implantation de la réforme de l'éducation, en conséquence, les données doivent apporter des éléments neufs sur la problématique.

Pour l'UQO, il s'agit d'une ouverture sur la culture de l'éducation à travers la francophonie, ressentie comme nécessaire dans la formation des professionnels de l'éducation. Par ailleurs, on attendait de ma connaissance du milieu scolaire français et de la didactique en France dans le domaine ciblé, de permettre également aux stagiaires (futurs enseignants) de connaître les nouveautés pédagogiques, issues d'un pays considéré comme très novateur à ce sujet, afin de participer activement au développement des compétences orales des élèves du Québec. On attendait aussi de ma présence et de ma participation au congrès de l'AQPF (Association québécoise des professeurs de français) d'apporter une aide aux enseignants et conseillers pédagogiques de toute la province pour mettre en pratique de nouvelles méthodes pédagogiques.

Volet 2 : enseignement

Le projet prévoyait un second volet, complémentaire à celui concernant la recherche : la participation aux enseignements et activités de Lizanne Lafontaine, professeur en sciences de l'éducation à l'UQO, chargée de la formation des enseignants en français particulièrement, pour le primaire et le secondaire.

Prolongement

Ce projet d'enseignement et de recherche doit se poursuivre en France et au Québec en 2003, afin de comparer les données issues des deux pays et de travailler au développement de la didactique de l'oral du français langue maternelle, de façon conjointe. La poursuite du projet permettra à Lizanne Lafontaine de se rendre en France (IUFM de Bretagne) au printemps 2003 afin de participer à l'enseignement et à la recherche, toujours pour faire avancer les connaissances en didactique de l'oral et pour développer des liens pédagogiques entre les deux parties.

Mon déplacement était prévu pour l'automne 2002, pour une durée de six semaines, soit du 5 octobre au 16 novembre.

3. Compte rendu d'activités

3.1. Généralités

J'ai été accueillie à ces dates à l'UQO par l'ensemble des collègues du département des sciences de l'éducation.

Un bureau m'a été prêté pour la durée du séjour, avec un ordinateur. Des comptes m'ont été ouverts tant pour la photocopie que pour l'utilisation d'internet. Un ordinateur portable a également été mis à ma disposition pour les temps où je n'étais pas à l'université.

Comme convenu, j'ai participé à la formation des enseignants des « baccalauréats » en enseignement préscolaire et primaire, en enseignement secondaire et en orthopédagogie. J'ai enseigné dans divers cours de didactique, donné plusieurs conférences et présenté des communications au pré-congrès puis au congrès de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF). Je n'ai pu présenter de communication au congrès de l'Association des enseignants du préscolaire, comme prévu à l'origine, pour des questions de calendrier (le congrès ayant lieu avant mon arrivée).

J'ai également participé à titre d'observatrice au suivi de stagiaires en milieu scolaire et au recueil des données liées à la recherche conjointe - dont j'ai la responsabilité - sur les compétences orales de la maternelle au lycée.

Les données sont recueillies simultanément en France et au Québec, dans la région de l'Outaouais principalement. Ma présence a permis de faire la collecte de données, d'observer des enseignants dans les activités liées à l'enseignement de l'oral en milieu scolaire et de réaliser diverses entrevues nécessaires à cette recherche.

Les documents en annexe donnent le détail des participations prévues et des activités réalisées dans l'enseignement et la recherche en sol québécois.

3.2. Quelques points liés à la recherche et à la formation des enseignants à l'UQO

Ethique

Du côté de l'UQO, le projet de recherche, et notamment le questionnaire d'entretien avec les enseignants, ont été soumis à l'approbation de la Commission d'éthique. De même, les enseignants ont reçu et signé un formulaire de consentement pour leur participation à la recherche, expliquant les objectifs de la recherche. Les parents des élèves qui ont été filmés ont eux aussi reçu un document expliquant les finalités de la recherche et l'intérêt d'une avancée des connaissances dans le domaine pour les enfants. Les enseignants des classes qui ont participé ont demandé aux enfants eux-mêmes s'ils souhaitaient être filmés et pris des dispositions particulières pour que le choix de l'enfant soit respecté. Ces dispositions ont été adaptées pour le volet français de la recherche, en fonction de la culture et des usages institutionnels qui ne prévoient pas de commission éthique pour l'examen d'un projet de recherche même quand il implique des élèves. Un formulaire de consentement a été donné aux enseignants français et une autorisation d'être filmé a été remise aux parents et signée par les parents. Les élèves se sont probablement concertés avec la famille.

Les rencontres avec les responsables des formations et de la recherche à l'UQO m'ont permis de mesurer l'importance de cette dimension éthique dans cette Université. J'ai établi des liens avec la prise en compte de la personne qu'est l'élève dans la classe, considérant qu'il s'agit là d'un point fort de la culture que j'ai rencontrée dans la formation des enseignants, lisible également dans les programmes mis en place, récemment pour l'école primaire, et en cours d'évaluation avant mise en place pour le secondaire.

Évaluation

La seconde dimension, liée à la première, concerne le souci constant d'évaluer les effets d'un enseignement, d'une formation. Ainsi à l'UQO, les étudiants sont invités à évaluer les enseignements et leur évaluation est communiquée à l'enseignant, professeur ou chargé de cours. Ces documents sont également pris en compte dans l'évaluation périodique à laquelle sont soumis les enseignants de l'université.

De la même façon; lors du pré-congrès et du congrès de l'AQPF, les conseillers pédagogiques puis les enseignants auditeurs ont été invités à évaluer la prestation de chaque intervenant, à l'issue de son atelier, sur une fiche prévue à cet effet, distribuée à l'entrée et récupérée à la sortie. Ces documents doivent ensuite être examinés par les organisateurs puis envoyés aux intervenants. Les choix des communications pour le congrès suivant sont déterminés par ces évaluations et le nombre des participants aux ateliers.

Cette règle s'accompagne de la part de l'intervenant, qu'il soit membre d'une commission au Ministère de l'éducation, conseiller pédagogique ou universitaire, du souci de ne pas ennuyer son public, de le rendre actif par des mises en situations. Il arrive que cette dimension laisse peu de place à l'information scientifique elle-même. L'exposé magistral est rare car évalué de manière négative.

Prise en compte de la personne, de la compétence relationnelle

Cette dimension est prise en compte dans la classe, dans les objectifs des enseignants, du moins chez ceux que nous avons observés. Mais on retrouve bien cette préoccupation de respecter la personne qu'est l'élève dans les textes du programme, dans les consignes également données aux stagiaires, futurs enseignants, venus pour quelques semaines dans les établissements. Les enseignants valorisent volontiers leurs élèves, certains n'hésitant pas à leur dire qu'ils sont "champions" quand les tâches sont réussies ou qu'ils ont fourni un travail satisfaisant.

L'enseignant forme les jeunes élèves à verbaliser leurs émotions, les obstacles qu'ils rencontrent, les succès qu'ils connaissent. On retrouve ce même souci dans certaines des formations dispensées à l'UQO ; en sciences de l'éducation : les étudiants sont invités à verbaliser (oralement ou par écrit) leurs satisfactions comme les difficultés rencontrées lors des stages effectués en milieu scolaire. Cette verbalisation, qui concerne un aspect de l'oral sur lequel je travaille notamment pour le projet conjoint, est associée à la construction d'un projet personnel pour progresser en formation. Les étudiants sont invités à définir leurs objectifs personnels pour la suite de leur formation, après examen critique du stage vécu antérieurement.

Surtout la relation aux autres est considérée comme une compétence, prise en compte dans les évaluations faites par les formateurs lors des stages mais c'est aussi un objectif dans la classe. Notamment j'ai pu l'observer à l'école primaire et au préscolaire - qui ne concerne au Québec que la grande section de maternelle. Chacun est invité à formuler son projet, partie d'un projet commun. Les différences sont respectées, verbalisées et assumées par le groupe. Il peut s'agir d'un enfant anglophone, d'un enfant dont la famille est témoin de Jehovah ou encore de culture différente. L'éducation morale est d'ailleurs partie du programme et fait l'objet d'une formation à l'UQO.

Autres éléments

L'université offre des conditions de travail et de vie particulièrement agréables aux étudiants comme aux professeurs. Cependant, malgré la proximité d'une cité universitaire dans le campus, aucun hébergement n'est prévu pour les universitaires invités qui doivent se loger donc à leurs frais dans les "gîtes du passant", chez l'habitant, ou à l'hôtel quand un collègue ne leur propose pas une chambre chez lui.

La médiathèque occupe un espace assez réduit et n'offre guère la possibilité d'y travailler confortablement. Cependant le catalogue est consultable depuis n'importe quel ordinateur et les ouvrages peuvent être également réservés à distance. Les banques de données sont consultables de la même façon. On peut cependant constater que la plupart sont américaines, voire en langue anglaise. Le personnel est très disponible et assure à l'arrivant une formation personnalisée.

Les salles sont équipées en audio visuel, géré depuis le centre. Les cassettes vidéos apportées de France pour les formations que je devais assurer n'ont pu être utilisées : en effet bien que transcrites en NTSC depuis le centre audio visuel de l'IUFM, elles se sont révélées de trop mauvaise qualité technique pour être projetées. Cette difficulté technique

- que les services ont été impuissants à résoudre de part et d'autre de l'océan - pose un réel problème dans la coopération notamment dans son volet recherche qui prévoit l'utilisation de vidéos.

3.3. Rencontres : rapport d'entrevues

Conditions d'accueil : qui m'a reçu sur quels **thèmes** ?

Cette compétence relationnelle, pour reprendre un terme un peu technique, s'est manifestée à mon égard par un accueil particulièrement amical. Lors de la première matinée, un petit déjeuner a été organisé, et le recteur de l'Université est venu me saluer et échanger avec moi sur la recherche. Les collègues disponibles du département étaient présents.

Les responsables que j'avais souhaité rencontrer pour mieux comprendre l'université et ses formations ont tous accepté de me recevoir et de me consacrer au moins une heure pour répondre à mes questions. J'avais également le projet d'initier des échanges entre mon institution et l'UQO et j'ai donc exploré avec certains d'entre eux les possibilités de tels échanges.

Conditions de la recherche à l'UQO

J'ai ainsi été reçue d'abord par **Jean Vaillancourt**, doyen de la recherche, qui m'a éclairée sur la carrière des enseignants chercheurs, notamment le rôle du Comité institutionnel de promotion de l'université qui évalue le travail de recherche. L'autre point abordé est celui du réseau des universités du Québec, et la question des financements des recherches. Le professeur est évalué en fonction de sa capacité à obtenir des financements pour ses recherches mais il est aidé en cela par l'université qui met à sa disposition une personne chargée de récolter et de fournir les renseignements sur les sources de financement.

Les modalités de coopération actuellement envisageables entre l'UQO et l'IUFM de Bretagne pourraient concerner la co-direction de thèses, mais aussi la mise en place de projets communs dans le cadre de l'AUF ou des nouvelles dispositions de la communauté européenne, sources de financement pour la recherche.

Denis Dubé, vice recteur à l'enseignement et la recherche, a complété mon information sur les formations dispensées à l'UQO et celles qui se font au sein du réseau des universités du Québec, notamment pour les doctorats. Le coût des études, les bourses, les stages à l'étranger sont également des thèmes qui ont été abordés au cours de l'entretien. Une proportion importante de chargés de cours intervient dans les formations notamment professionnelles.

Au sujet de la recherche, j'ai pu noter la possibilité pour les professeurs de faire appel à des assistants qu'ils recrutent eux-mêmes pour les besoins de leur recherche, disposant d'une bonne autonomie des fonds de recherche qui leur sont octroyés, dans la transparence. Les jeunes chercheurs sont particulièrement aidés à l'UQO. Les sciences de l'éducation, dont la didactique et la formation des enseignants dépendent, semblent bénéficier d'un bon statut, de manière générale mais particulièrement à l'UQO.

André Dolbec, directeur du Département de l'éducation, élu pour deux ans, a apporté des précisions concernant la recherche et la formation des enseignants dans son département. Les étudiants se destinent à l'enseignement dès leur entrée à l'université et reçoivent à ce titre, dès la première année, une formation professionnelle, suivent des stages dans les établissements scolaires, sont formés à la didactique des disciplines qu'ils auront à enseigner à l'issue des quatre années mais aussi aux différents courants de la pédagogie. Il n'y a donc pas coupure entre formation professionnelle et formation universitaire - au sens de *théorique* comme on l'entend en France par exemple. Interviennent dans ces formations 27 professeurs (enseignants chercheurs) et quelque 100 chargés de cours, issus des structures professionnelles.

Certains thèmes de recherche sont privilégiés qui concernent l'abandon scolaire et les jeunes enfants mais les recherches sont plus individuelles que d'équipe. Le temps du professeur se répartit de la manière suivante : 40% pour la recherche, 40% pour l'enseignement et le reste pour la collectivité.

Le système d'évaluation des professeurs est clairement fondé sur l'efficacité de l'enseignement et la productivité dans le domaine de la recherche. Un comité est chargé de cette évaluation tous les deux ans puis tous les cinq ans.

Formation pratique

Christiane Benoit, Directrice du module, a apporté les précisions concernant les cursus de la formation des enseignants, qui s'effectue en totalité à l'université en 4 ans, à l'issue des deux années au Cégep. Son service articule les stages et les formations à l'université. Le niveau de français fait l'objet d'un examen particulier, l'université mais aussi les établissements scolaires sont vigilants à cet égard. Des ateliers payants sont mis en place pour permettre aux étudiants qui en ont besoin d'améliorer leur niveau.

L'université offre la possibilité de recevoir des cours le soir et en fin de semaine puisqu'elle reste ouverte jusqu'à minuit en semaine. Il n'y a pas de fermeture pour les congés et il existe des sessions d'été. La médiathèque ferme à 21h.

Le recrutement des maîtres associés accueillant les stagiaires dans leur classe, le rôle des commissions scolaires dans la gestion des fonds de l'état destinés aux établissements scolaires, me sont ainsi expliqués. Il s'avère que le rôle des commissions est en principe d'impulser des projets, prenant en compte les directives du MEQ (Ministère de l'éducation du Québec) et d'attribuer des enveloppes budgétaires en fonction de ces initiatives. Dans les limites du programme, les établissements disposent d'une bonne autonomie, d'une marge importante d'initiatives. Certains projets d'établissement inscrivent en bonne place l'amélioration de la maîtrise du français, utilisant fréquemment le terme d'excellence visée.

La linguistique à l'UQO

Christiane Mélançon, Directrice du Département d'études langagières, m'a donné les informations que je souhaitais sur la place de la linguistique à l'UQO. De fait, le département forme principalement à la traduction de l'anglais vers le français, les besoins

en traducteurs, compte tenu de la proximité d'Ottawa sont importants. Il s'agit donc de formation professionnelle. Aucune langue n'est enseignée à l'UQO par ailleurs, et les relations internationales sont relativement peu développées. Le département, fort de 6 professeurs, connaît un bon essor en partie par l'accent mis sur la "localisation", l'apport en culture générale. Je n'ai pu rencontrer de sociolinguiste, (la sociolinguistique étant mon domaine de recherche outre la didactique de l'oral) durant mon séjour à l'UQO. Ce jeune département est un exemple d'initiative encouragée par l'université pour développer des domaines différents, neufs.

Autres contacts en dehors de l'UQO:

J'ai été reçue plus de 3 heures au MEQ par **Lise Ouellet**, responsable du programme de français au secondaire, **Jacqueline Charbonneau**, collaboratrice travaillant également sur ce programme et **Monique Lepailleur**, chargée de travailler sur le programme de l'école primaire.

Mon projet était de mieux connaître, à l'issue de la réunion, les mécanismes de la rédaction des programmes, l'évaluation des écritures intermédiaires avant rédaction finale, de prendre connaissance également de la réforme en cours au secondaire. De fait, mes interlocutrices ont fait preuve d'une très grande et sympathique curiosité à l'égard du système de formation des enseignants en France, des programmes. L'une d'entre elles connaissait mon travail et avait devant elle l'ouvrage de didactique de l'oral rédigé avec mon équipe de l'IUFM de Créteil. L'échange a été donc extrêmement riche et convivial. Il a pu se poursuivre dans le cadre du pré-congrès de l'AQPF à Trois-Rivières où ces responsables intervenaient également devant le même public que moi.

Bilan et relations nouées au cours du séjour

Les échanges ont été nombreux tant à l'UQO que lors des conférences ou des rencontres au MEQ, tant avec les collègues universitaires qu'avec les conseillers pédagogiques et les enseignants dans les établissements dans lesquels je me suis rendue, soit pour suivre ma collègue dans sa supervision de stage, soit pour les enregistrements liés à la recherche.

J'ai cherché à développer des échanges par Internet entre les enseignants de France et du Québec, notamment pour ceux impliqués dans le volet de recherche français. Cela a pu se réaliser pour un certain nombre d'entre eux. De même, un professeur stagiaire de lettres à l'IUFM de Bretagne, qui avait effectué une année d'études à l'UQAM, a établi par mon intermédiaire une correspondance Internet entre sa classe et une classe du Québec.

J'ai pu mettre également en relation le département des études langagières de l'UQO avec les collègues de l'université de Bretagne sud à Lorient travaillant sur des questions proches. Je me propose de le faire également à l'Université Rennes 2, dans l'équipe d'accueil à laquelle j'appartiens.

J'ai par ailleurs été contactée pour l'expertise d'un projet de recherche à l'université de Moncton.

Les prochains mois permettront de vérifier s'il s'agit de relations durables.

Le projet de recherche lui-même doit se poursuivre jusqu'en septembre 2004, notamment par le séjour de Lizanne Lafontaine à l'IUFM de Bretagne au printemps 2003.

4. Comparaison

Il est bien évidemment tentant d'établir une comparaison critique dès maintenant, au moins sur l'un des volets de la coopération, celui de la formation des enseignants, dans un contexte où de part et d'autre le dispositif fait l'objet de critiques, en particulier de la part des étudiants en formation. Même si pour ma part, j'ai bien sûr un point de vue, mieux éclairé par mon expérience récente en Outaouais, il me paraît plus pertinent d'attendre que Lizanne Lafontaine apporte aussi son point de vue sur la question, après son séjour à l'IUFM de Bretagne pour rédiger un paragraphe sur cette question.

Cet élément de comparaison concernant la formation me paraît complémentaire de celui concernant les programmes au primaire et en français au secondaire. La conception globale comme le détail des enseignements, ou encore les pédagogies me semblent devoir aussi faire l'objet d'une étude comparée. C'est d'autant plus d'actualité que les résultats des élèves du Canada (bien placés) et ceux de la France publiés par l'OCDE nous invitent à réfléchir sur la situation alarmante en France de ce point de vue.

Un autre point complémentaire concerne la recherche et les conditions matérielles des recherches en éducation comme en didactique en France et au Québec, comparaison aussi concernant les équipes de recherche impliquant des enseignants, recherche appelée par certains *innovation* ou *action*, question de mon point de vue liée à celle de la formation continue des enseignants. Dans l'état actuel de mon information sur la situation au Québec, il ne semble pas que de telles équipes existent. Cependant le MEQ fait appel à des enseignants pour valider certaines de ses initiatives. Les enseignants désireux de transformer leurs pratiques demandent des formations à la commission scolaire ou s'inscrivent à des formations payantes à l'université, hors temps de travail. Peu d'universitaires collaborent avec les commissions scolaires, semble-t-il. Les dispositifs en France, au moins en certains lieux, prévoient une participation conjointe d'enseignants et d'universitaires à des programmes de recherche en didactique.

Le projet de recherche qui a fondé cette coopération prévoit un volet de comparaison et en conséquence, nous avons cherché à harmoniser autant que possible nos méthodologies de recueil de données comme d'analyse de ces données pour la rendre possible. Sans anticiper sur les résultats que présentera le rapport final en septembre 2004, on peut déjà dire que des différences fortes existent dans les conceptions pédagogiques des enseignants de France et du Québec relatives à l'oral et à son enseignement, ce que manifestent les entretiens traités ou en cours de traitement.

Les modalités d'association des enseignants à la recherche présentent aussi des différences comme les conditions matérielles, nous l'avons dit, notamment financières. Ainsi les transcriptions des cassettes vidéos sont achevées au Québec tandis que le budget pour celles en France est encore incertain, empêchant le démarrage, retardant les analyses.

Le rapport final de la recherche comportera donc un volet sur ces éléments de comparaisons complémentaires et apportera sa modeste contribution à une réflexion sur ces questions liées à la didactique de l'oral mais aussi à la place de la parole de l'élève dans la classe et dans les apprentissages qui s'y font et à la formation de l'enseignant, au moins sur cette dimension.

5. Publications et communications issues de la recherche

Conférence à l'IUFM de Basse Normandie mai 2003

Colloque de Bordeaux (avec actes) avril 2003

Colloque de Montpellier mai 2003

Rapport de recherche septembre 2004

Colloque international de la DFLM Québec 2004

**ANNEXE 2 : Lettre de demande de Catherine Le Cunff à Monsieur Alain Péguy,
consulat de France au Québec**

Gatineau, le 19 mars 2002

**Monsieur Alain Péguy
Attaché pour la Science et la technologie
Consulat général de France au Québec
1, Place Ville-Marie, bureau 2601
Montréal, Québec
H3B 4S3**

Objet : Programme «France-Soutien aux professeurs-chercheurs invités»

Monsieur Péguy,

C'est avec grand plaisir que nous vous soumettons un projet de participation à l'enseignement et à la recherche entre la France et le Québec. Ce projet, dont vous trouverez les informations dans le document ci-joint, favorisera les échanges et développera les liens entre les didacticiens du français de nos deux pays.

Le projet d'enseignement et de recherche «Compétences orales de la maternelle au lycée, dans leur relation à la socialisation et aux apprentissages : prise de parole, conduites discursives, lexique, métacognition» implique le Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Hull (UQAH) et l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Bretagne. L'objectif est de faire avancer les connaissances en didactique du français, notamment la didactique de l'oral. Pour ce faire, madame Catherine Le Cunff, Maître de Conférences HDR, ainsi que moi-même, madame Lizanne Lafontaine, professeure régulière en éducation, participeront activement à l'enseignement et à la recherche dans nos deux pays.

Madame Le Cunff se déplacera à l'automne 2002 pour une durée de six semaines, soit du 5 octobre au 16 novembre, et sera accueillie ici à l'UQAH. D'une part, elle participera à la formation des enseignants de nos baccalauréats en enseignement préscolaire et primaire, en enseignement secondaire et en orthopédagogie. Sa participation sera très active, car elle enseignera dans divers cours de didactique, donnera plusieurs conférences et présentera une communication au congrès de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) et à la journée de formation organisée par l'Association d'éducation préscolaire du Québec. Elle agira également à titre d'observatrice de stagiaires en milieu scolaire. D'autre part, elle participera à notre recherche conjointe sur les compétences orales de la maternelle au lycée, recherche commandée par le ministère d'Éducation nationale français et puisant ses données au Québec, dans la région de l'Outaouais, ainsi qu'en France. Sa présence nous permettra de faire la collecte de données, d'observer des enseignants en milieu scolaire et de réaliser

diverses entrevues nécessaires à notre recherche. Vous trouverez dans le document suivant le détail des participations à l'enseignement et à la recherche de madame Le Cunff en sol québécois.

Les retombées du projet seront nombreuses et prolifiques. D'abord, la didactique de l'oral étant une discipline neuve, notre recherche permettra de faire avancer les connaissances à ce sujet. Nous publierons des articles à ce sujet dans diverses revues d'éducation européennes et québécoises. Puisque l'oral prend une place de plus en plus importante au Québec, surtout depuis l'implantation de la réforme de l'éducation, nous sommes persuadées que nos données apporteront un renouveau face au développement des compétences orales des jeunes. De plus, la participation de madame Le Cunff à l'enseignement à l'UQAH ne pourra qu'enrichir la didactique du français et faire partager et vivre des expériences enrichissantes à nos étudiants. Cette ouverture sur la culture de l'éducation à travers la francophonie est nécessaire afin de former des professionnels de l'éducation. L'implication de madame Le Cunff dans le milieu scolaire permettra également aux stagiaires de connaître les nouveautés pédagogiques, issues d'un pays très novateur à ce sujet, et de participer activement au développement des compétences orales des élèves du Québec. Finalement, sa présence ainsi que sa participation au congrès de l'AQPF et de l'Association d'éducation préscolaire du Québec permettra aux enseignants de toute la province de mettre en pratique de nouvelles méthodes pédagogiques.

En outre, notre projet d'enseignement et de recherche, qui se poursuivra en France et au Québec en 2003, nous permettra de comparer les données issues de nos deux pays et de travailler au développement de la didactique de l'oral de façon conjointe. La poursuite du projet me permettra également de me rendre en France au printemps 2003 afin de participer à l'enseignement et à la recherche, toujours pour faire avancer les connaissances en didactique de l'oral et pour développer des liens pédagogiques entre nos deux pays.

Nous sommes convaincues que vous considérerez notre demande et que vous accorderez à madame Le Cunff le soutien dont elle a besoin pour que nous puissions développer des partenariats en enseignement et en recherche en France et au Québec.

Veillez accepter, monsieur Péguy, nos salutations distinguées.

Lizanne Lafontaine
Professeure en éducation
Université du Québec à Hull
Département des sciences de l'éducation
283, boulevard Alexandre-Taché
Case postale 1250, succursale B
Hull, Qc.
J8X 3X7
Téléphone: 1 800 567-1283, poste 4432
Télécopieur: (819) 595-4459
Courriel : lizanne.lafontaine@uqah.quebec.ca

Catherine Le Cunff
Maître de conférences HDR
IUFM de Bretagne

Lors de son séjour à l'UQAH, madame Le Cunff participera aux activités d'enseignement suivantes :

- Cours DID 1533 *Didactique du français* : atelier sur les avancées en didactique de l'oral en France et atelier sur les apprentissages en lecture
- Cours DID 1623 *Didactique du français I : lecture au primaire* : atelier sur les apprentissages en lecture
- Cours DID 1633 *Didactique du français II : communication orale et écrite au primaire* : atelier sur les avancées en didactique de l'oral en France
- Cours FRA 1053 *Grammaire descriptive et normative du français I* : atelier sur les innovations en orthographe lexicale et grammaticale
- Cours BEP 1003 *Fondements et organisation de l'éducation au préscolaire* et BEP 1033 *Initiation à la pratique en éducation préscolaire* : atelier sur l'apprentissage chez les enfants de petite section en France
- Cours BEP 1023 *Développement de l'enfant du préscolaire et du primaire I* : atelier sur le développement du langage chez les enfants de petite section en France
- Cours BEP 5012 et BES 5012 *Stage IV : Internat* : Observation de stagiaires en classe

Lors de son séjour à l'UQAH, madame Le Cunff participera aux activités professionnelles d'enseignement suivantes :

- Conférence donnée lors de la journée de formation organisée par l'Association d'éducation préscolaire du Québec
- Conférence donnée à l'UQAH à l'ensemble de la communauté enseignante
- Conférence donnée à l'UQAM à l'ensemble de la communauté étudiante
- Communication donnée au Congrès de l'AQPF

Lors de son séjour à l'UQAH, madame Le Cunff participera aux activités de recherche suivantes :

- Conférence donnée à l'UQAH à l'ensemble de la communauté scientifique
- Cueillette de données et entrevues menées auprès d'enseignants du préscolaire, du primaire et de français langue maternelle au secondaire

**ANNEXE 3 : Lettre de demande de Lizanne Lafontaine à Monsieur David Mattéo,
Ministère des relations internationales
(demande refusée, programme non reconduit)**

Gatineau, le 27 septembre 2002

**Monsieur David Matteo
Ministère des relations internationales**

Objet : Programme «France-Soutien aux professeurs-chercheurs invités»

Monsieur Matteo,

Suite au message de votre collègue Dominique Sotteau, c'est avec grand plaisir que nous vous soumettons la suite du projet de participation à l'enseignement et à la recherche entre la France et le Québec. Ce projet permettra à madame Lizanne Lafontaine, professeure en éducation à l'Université du Québec en Outaouais (UQO), d'aller en mission à l'Institut de formation des Maîtres de Bretagne (IUFM). Elle travaillera conjointement avec madame Catherine Le Cunff, Maître de Conférences HDR à cet IUFM, ce qui favorisera les échanges et développera les liens entre les didacticiens du français de nos deux pays.

Nous vous rappelons que le programme a accordé une mission au Québec à madame Le Cunff à l'automne 2002. Le projet d'enseignement et de recherche «Compétences orales de la maternelle au lycée, dans leur relation à la socialisation et aux apprentissages : prise de parole, conduites discursives, lexique, métacognition» implique donc le Département des sciences de l'éducation de l'UQO et l'IUFM de Bretagne. L'objectif est de faire avancer les connaissances en didactique du français, notamment la didactique de l'oral.

Madame Lafontaine viendra au printemps 2003 pour une durée de 6 semaines, soit du 19 avril au 31 mai 2003, et sera accueillie à l'IUFM de Bretagne. Elle participera à la formation des professeurs de français des collèges et lycées et des professeurs des écoles en didactique du français. Elle enseignera dans différents cours et compléments universitaires. Elle présentera également une communication au colloque à l'Université de Bordeaux «Construction des connaissances et langage dans les disciplines d'enseignement» en avril 2003. Elle interviendra également dans un séminaire de DEA à l'IUFM de Bretagne sur les gestes professionnels. Son intervention a également été sollicitée dans la formation des enseignants dans l'Académie proche de Caen. Madame Lafontaine effectuera par ailleurs des observations conseils auprès des stagiaires de l'IUFM. Elle participera à la recherche conjointe dans les régions retenues par le projet de recherche (Lorient ZEP) et zone rurale de la circonscription de Granville. Sa présence permettra de collecter les données en milieu scolaire et de réaliser les entretiens prévus

par le projet de recherche. Sa collaboration est particulièrement importante compte tenu de ses travaux antérieurs dans le domaine.

Le document suivant précise le détail des participations à l'enseignement et à la recherche de madame Lafontaine en France.

Participation à l'enseignement de Lizanne Lafontaine lors de son séjour à IUFM de Bretagne

Lors de son séjour à l'IUFM de Bretagne, madame Lafontaine participera aux activités d'enseignement suivantes :

- Cours de didactique du français CU : la didactique de l'oral au secondaire
- Cours de didactique du français CU : propositions didactiques pour enseigner le débat, la discussion
- Cours de didactique du français CU : l'enseignement de la grammaire au secondaire
- Communication au séminaire de DEA « gestes professionnels » : les représentations des enseignants québécois de français concernant l'oral et son enseignement.
- Cours auprès des PE1 : didactiques de l'oral : les genres ou l'oral intégré
- Cours auprès des PE1 : le français discipline transversale
- Suivi de mémoires de professeurs stagiaires
- Visites conseils auprès des professeurs stagiaires

Dans l'Académie de Caen, madame Lafontaine participera aux activités suivantes :

- Conférence auprès des enseignants du premier degré de la circonscription de Granville : les avancées de la didactique de l'oral : l'oral et le vivre ensemble
- Conférence auprès des professeurs stagiaires à l'IUFM de Saint Lô : Apprentissage de l'oral et apprentissages disciplinaires
- Conférence à l'IUFM de Caen auprès des enseignants du second degré : propositions didactiques pour enseigner l'oral

Lors de son séjour à l'IUFM de Bretagne, madame Lafontaine participera aux activités de recherche suivantes :

- Recueil de données et entrevues auprès d'enseignants de primaire et du secondaire
- Direction des séminaires réunissant les participants à la recherche.

ANNEXE 3 : Description du projet de recherche franco-qubécois

Compétences langagières orales de la maternelle au lycée, dans leur relation à la socialisation et aux apprentissages : prise de parole, conduites discursives, lexique, métacognition

1. Situation actuelle du sujet proposé

1.1 . Contexte et enjeux de société

1.1.1. Statut de l'oral

Les compétences langagières orales après avoir été parent pauvre voire oublié des Instructions officielles tant au Québec qu'en France, sauf pour l'école maternelle, occupent à présent une place honorable, dans les écrits et les discours officiels. Depuis les années 1990, le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a enclenché une réforme de l'éducation dans laquelle l'oral retrouve sa place en tant que compétence disciplinaire d'une part et en tant que compétence transversale d'autre part, transcendant ainsi toutes les disciplines, du préscolaire à la fin du secondaire. Évolution identique en France à partir de 1992. Cependant les outils qui permettraient d'aider les enseignants à rompre avec leurs pratiques et leurs habits dans le domaine sont encore rares et de qualité scientifique inégale. Quant à la formation des enseignants tant du premier que du second degrés, elle privilégie toujours l'écrit.

Au-delà de ce statut nouveau de l'oral dans les textes officiels, il faut évoquer les enjeux sociaux d'un enseignement raisonné de l'oral. Il s'agit de distinguer (Nonnon, Le Cunff, Lafontaine) les différents aspects de l'oral. D'abord l'oral est moyen de communication et, de ce point de vue, il est le support de tous les échanges qui se déroulent dans la classe. En conséquence, les productions de discours ont à voir avec les apprentissages dans toutes les disciplines. Les variétés, les situations discursives (Brossard) sont particulières à chaque « épisode » de la journée de classe. L'oral est objet d'enseignement, est une compétence - partie de la compétence langagière globale - qui fait l'objet d'une construction de la part de l'enfant, de l'élève, continuée tout au long de la vie scolaire. En outre, les didactiques - en sciences notamment - ont montré que l'oral joue un rôle dans le domaine cognitif (Develay, Astolfi). Les théories relevant de l'interactionnisme social invitent également à considérer que les échanges participent effectivement à la construction des savoirs. La prise de parole au sein d'un groupe social - et la classe en est un parmi d'autres - est aussi ce qui permet de construire sa personne, d'exister par et pour les autres. C'est aussi la parole qui permet, au-delà de la dimension évidente de communication, de construire le groupe, le vivre ensemble. Toutes ces dimensions de l'oral mises en évidence par les travaux dans le domaine de la psychologie comme des sciences sociales et de la linguistique, sont prises en compte dans la conception proposée par le projet pour construire une didactique raisonnée de l'oral.

1.1.2. Dimensions sociale et cognitive

L'hypothèse d'un lien entre le parler, l'oral de l'enfant, de l'élève, son rapport au langage, les valeurs qu'il y attache – quelle qu'en soit l'origine : groupe de pairs ou

culture familiale – constitue une base de travail productive pour la recherche sur les apprentissages à l'école et leur dysfonctionnement. De ce point de vue les travaux de la sociologie anglaise qui s'intéresse à l'école ont pu apporter depuis les années 80 des résultats ou des pistes intéressants. En France, des sociologues ont produit sur ce thème (Bourdieu) des travaux majeurs, sans que pour autant on mette en place de vrais programmes de recherche sur la question.

La didactique dans sa relation aux théories et aux sciences de référence reste longtemps dans une relation d'application, puis de transposition. La posture de multiréférentialité est nouvelle et la dimension sociale du langage, de son apprentissage et donc aussi de son enseignement ne s'introduit que depuis peu. Bien que Bruner et Vygotski soient traduits et publiés en France depuis les années 80, on ne travaille guère la dimension sociale du langage. La pragmatique s'intéresse à la conversation ordinaire (Kerbrat-Orecchioni) et ses outils ont permis des descriptions, mais pas des propositions didactiques. D'ailleurs les ouvrages de didactique ou les articles de synthèse mentionnent peu l'oral. Des changements récents cependant sont perceptibles dans les revues de didactique influentes.

Cependant dans le domaine de la psychologie les outils de réflexion existent : les modèles d'acquisition du langage de Bruner, retravaillés par Brossard et Deleau, adaptés pour lire les situations discursives de la classe, d'autres concernent la construction des savoirs.

1.1.3. Enjeux sociaux

Les enjeux sociaux sont importants en ce qui concerne l'oral et son enseignement, le choix aussi des objets à enseigner, les déclarations émanant du MEN comme du MEQ le manifestent.

Les travaux tant en sociolinguistique qu'en sociologie ou en sciences de l'éducation ont souligné le rôle de la parole dans les difficultés actuelles rencontrées par les enseignants, notamment de collège, qu'il s'agisse de communication ou de violences verbales dans la classe et hors la classe ou encore de « parler » en usage chez les jeunes (Dannequin, Gadet). Beaucoup au lycée déplorent l'absence de participation des élèves aux tâches orales ou aux débats.

Des recherches antérieures, notamment des auteurs du projet, se sont proposé de mieux comprendre le rôle de la parole, des modalités de communication, des variétés de langue en jeu dans l'intégration/exclusion des élèves au sein de la classe, dans leur relation aux apprentissages. Les travaux de Bautier, Charlot et Rochex ont mis en évidence le rôle du sens des situations d'apprentissage, variables selon les élèves. Les valeurs et le rapport au langage ont également fait l'objet de recherches comme les parcours individuels (Lahire). Il semble qu'à présent il soit nécessaire d'utiliser ces travaux et de faire le lien avec les dispositifs proposés pour l'enseignement de l'oral mais aussi pour l'utilisation de l'oral dans la construction des savoirs, dans sa dimension transversale. Il s'agit en effet de lieux d'inégalité très forts : tant du point de vue de la maîtrise des discours en usage à l'école, au-delà du lexique ou des variétés, que du point de vue de la compétence métalangagière, cette part qui contribue à construire des représentations des situations pour leur donner du sens. L'adhésion aux dispositifs est une autre question mais dans laquelle l'oral a aussi sa part.

1.2 Contexte scientifique : analyse des travaux sur le même sujet en France ou à l'étranger

1.2.1. Les avancées de la didactique du français

Si la didactique du français a progressé dans les vingt dernières années de manière spectaculaire dans le domaine de l'écrit, si de nombreux programmes de recherches ont été développés en ce qui concerne la production d'écrits, l'entrée dans l'écrit, voire l'orthographe et son acquisition, si des recherches fondamentales en psychologie cognitive particulièrement se sont développées concernant l'apprentissage de la lecture (Fayol), dans le domaine de l'oral, la situation est différente.

Dans les textes officiels l'oral était cantonné à la lecture expressive à haute voix, à la récitation. Dans le domaine de la psychologie, parallèlement, on a pu considérer l'acquisition de la parole comme un processus automatique, qui s'effectuait de manière indépendante du milieu social. Les linguistes eux-mêmes, après avoir réhabilité l'intérêt pour l'oral, ont pu considérer et affirmer dans leurs publications que c'est l'écrit qu'il s'agit d'enseigner, la maîtrise de l'oral constitue un préalable et ne fait l'objet d'apprentissage que chez les plus jeunes, en maternelle donc, (Peytard, Genouvrier).

Quelques équipes de didacticiens cependant ont continué après les années 80 à mener des recherches sous l'impulsion notamment de l'INRP, et sous l'influence des travaux relatifs à la variation, à l'intérêt renaissant pour les langues régionales, voire aussi la prise de conscience des fonctionnements de discours variés selon les disciplines supports et les types de textes. Cependant peu de numéros de revues, peu de publications voient le jour dans le domaine de l'oral, (cf. Lazure ou Ropé pour des revues de la question).

Toutefois depuis les années 1990, dans le cadre de programmes relevant de l'écrit puis de manière autonome en 1995 un premier programme est consacré à l'oral dans la classe puis une suite est donnée à cette première recherche. Les publications qui en découlent ne paraissent cependant qu'en décembre 2001.

En Suisse mais avec une approche différente, ancrée sur les genres sociaux, naît aussi une recherche en didactique de l'oral. Au Québec, sous l'impulsion de deux programmes d'études ministériels (MEQ 1993-1995; 2001) la didactique de l'oral, préfère l'entrée par les genres (Lafontaine; Préfontaine, Lebrun, Nachbauer). Ainsi apparaît d'un côté une recherche didactique dite de « l'oral intégré », prenant en compte les élèves les plus jeunes et s'étendant progressivement aux élèves plus âgés et, d'un autre côté, l'enseignement des genres sociaux, avec une démarche progressive, très outillée, et s'intéressant particulièrement aux élèves de cours moyen et de début de collège.

Des ouvrages voire des vidéos paraissent depuis peu qui proposent des dispositifs, des situations, plus rarement des programmes d'enseignement, écrits en collaboration avec des enseignants mais qui n'ont que rarement le statut de recherche innovation, même si les propositions constituent des outils intéressants pour la classe.

Les travaux suisses proposent une évaluation des élèves avant la mise en œuvre de l'innovation et en fin de recherche, mais le dispositif a pu être jugé trop techniciste (Nonnon). Des revues québécoises font également état de projets pédagogiques en oral. Un modèle didactique de la production orale (Lafontaine) est actuellement travaillé dans

certaines classes de français au secondaire au Québec tout comme en France pour le primaire (Le Cunff), mais qui n'a pas encore été validé.

1.2.2. Dimension cognitive

La dimension psychologique est absente de ces recherches genevoises et québécoises, même si à l'arrière-plan le constructivisme est perceptible. Elle est davantage présente dans la réflexion menée en France (Nonnon) ou dans certaines propositions didactiques (Le Cunff). La nécessité d'un point d'appui fort sur les théories concernant le cognitif est affirmée dans ces lieux. Les travaux de recherche qui se mettent actuellement en place orientés vers les « communautés discursives » (Bernié, Brossard, Bautier, Bronckart), ou les travaux québécois (Lafontaine) manifestent aussi le choix de l'interactionnisme social, voire d'une certaine forme de multiréférentialité (psychologie, linguistique, sociologie et ethnographie). La dimension sociale de la psychologie marque ces orientations, la place des échanges avec l'adulte expert est affirmée et on tente aussi de donner une place aux échanges entre pairs dans les situations d'apprentissage. Le constructivisme est présent par les travaux de Bronckart mais aussi de Brossard dans les recherches mentionnées. La compétence langagière orale est conçue comme une compétence qui se construit progressivement dans l'interaction au cœur de situations construites pour les apprentissages (formats de Bruner) et comporte une dimension métacognitive (Berthoud Papandropoulou, Martin).

Des recherches se sont intéressées à la place de l'activité métalinguistique en classe de français (Ostiguy, Gagné; Gagné, Lazure, Ostiguy, Laurencelle) et à la métacognition dans l'enseignement (Lafortune, Jacob, Hébert). Quelques travaux montrent que des expressions précoces de cette compétence, (indépendamment de la question de la conscience) se manifestent mais qu'elles sont inégalement réparties, sont fonction de la culture de chaque enfant, des valeurs attachées au langage (Lahire). Or cette distance aux objets langagiers est ce qui caractérise l'enseignement du français explicite ou implicite (Bourdieu, Lahire). Ainsi la production orale comme la production écrite est le résultat d'un processus complexe (Fayol) et son étude demande d'associer intimement les savoirs de la psychologie ou des psychologies et de la linguistique.

La didactique a recours à ces travaux de référence. Mais elle constitue aussi sa propre référence à présent notamment par les travaux de la production d'écrit qui ont associé les recherches sur le fonctionnement des discours et ceux sur la typologies des textes (Adam). La didactique de l'oral ne dispose cependant que de peu de modèles de conduites discursives achevés.

Si les notions d'étayage, d'interaction sont désormais en usage, peu de travaux décrivent avec précision les modalités et encore moins évaluent l'efficacité des interventions des enseignants. De même, les échanges entre pairs dans le cadre des apprentissages (Beaudichon) ont fait l'objet de travaux nombreux, comme les interactions entre jeunes enfants (Deleau). Les didactiques des sciences notamment ont pu mettre en évidence l'impact des verbalisations individuelles ou dans les discussions pour provoquer des conflits cognitifs ou sociocognitifs. Il s'agit d'intégrer ces dimensions dans le contexte des productions langagières et des apprentissages concernés par le projet.

1.2.3. Évaluer des apprentissages dans leur contexte et leur complexité

Malgré l'inscription aux IO du MEN comme du MEQ (Québec) de l'oral comme objet d'apprentissage, les innovations quand elles existent localement, même menées de manière rigoureuse n'ont guère fait l'objet d'une évaluation : les grilles sont soit celles de l'éducation nationale soit un bricolage ad hoc local . Cependant elles ont leur utilité dans les pratiques.

Il semble nécessaire de mettre en place une recherche qui s'appuie sur des enseignants, des classes, ayant expérimenté dans les années antérieures des dispositifs d'enseignement d'oral (discussion, exposé, débat ou conduites discursives), pour leur donner un cadre théorique plus rigoureux et de procéder à une évaluation des effets de l'enseignement choisi, celui de l'oral intégré.

Il apparaît en effet que si l'on peut faire l'hypothèse que la compétence langagière se construit comme d'autres savoirs et savoir-faire, elle est complexe. D'abord l'oral sert à communiquer dans toutes les situations d'apprentissage ou non. Mais il ne suffit pas de communiquer pour apprendre à parler. Il est objet d'enseignement et l'on doit s'interroger sur la nature de ce qui est enseigné : quelle variété (Gadet), quelle conduite, etc.... Les recherches en linguistique comme en psychologie invitent à inscrire l'enseignement linguistique (lexique, syntaxe, variété...) dans la dimension pragmatique, pour inscrire la prise de parole au sein du social et du psychologique. Il s'agit simultanément de construire une représentation de la situation et des savoirs linguistiques, pour accomplir une tâche langagière.

Cependant la dimension psychosociale n'est pas réduite à la compréhension de la situation sociale. La question du sens, des valeurs est à prendre en compte également. Les travaux de la sociologie sont à mobiliser. Les recherches en cours manifestent que l'intégration donc « l'ambiance » construite par les interactions dans la classe, autour de la classe, le contexte, agissent sur la participation de l'élève aux tâches scolaires et plus particulièrement langagières. Il s'agit alors de mobiliser ce que les savoirs relatifs à la motivation, à l'émotion peuvent apporter à la compréhension relative aux comportements face aux tâches scolaires et notamment l'oral compris comme objet d'apprentissage et comme mode de la communication liée aux apprentissages.

D'autres recherches ont déjà inscrit les apprentissages de l'oral dans la construction de la personne au-delà de la construction des savoirs qu'il permet. On sait que les postures liées aux échanges caractéristiques de la vie de classe et des situations d'apprentissage proposées par l'école se construisent très tôt (Florin) mais on ne sait pas bien encore analyser les causes ou repérer l'émergence de ces différences, définir quelle est la place de la culture familiale ou propre à chacun, celle de la parole de l'enseignant, de sa gestion des échanges et le rôle des situations mises en place dans la construction de ces postures, fonction de ses représentations relatives à l'oral dans toutes ses dimensions.

Les résultats existent toutefois à présent et la didactique de l'oral a aussi des propositions à faire. Il s'agit en conséquence d'articuler l'ensemble pour donner une cohérence à ces éléments épars.

1.3 Travaux et/ou publications du demandeur et de ses associés sur le sujet ou dans le même domaine (5 dernières années).

- LAFONTAINE, Lizanne, 2000, «L'enseignement de l'oral en classe de français : une passion à vivre et à découvrir», *Québec français* n°. 118, pp. 42-44.
- LAFONTAINE, Lizanne, 2000, «Cahier pratique : apprendre à discuter en 2^e secondaire», *Québec français*, n°.118
- LAFONTAINE, Lizanne, 2001, *Élaboration d'un modèle didactique de la production orale en classe de français langue maternelle au secondaire*, Thèse de doctorat inédite, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- LAFONTAINE, Lizanne, 2001, «Enseigner le français oral au Québec: vivre la variété des usages et des normes», *Le français dans le monde* (numéro spécial), pp. 175-182.
- LAFONTAINE, Lizanne, 2001, «Le développement des compétences langagières et communicationnelles en classe de français langue maternelle au Québec», *Actes du colloque international de l'Association internationale pour le développement de la recherche en Didactique du Français Langue Maternelle: Didactique des langues romanes: le développement des compétences chez l'apprenant*, Louvain-la-Neuve.
- LAFONTAINE, Lizanne, 2002, (à paraître), «L'enseignement de l'oral dans la tâche de l'enseignant de français québécois de l'ordre d'enseignement secondaire», *Actes du colloque international de l'Association internationale pour le développement de la recherche en Didactique du Français Langue Maternelle: Les tâches et leurs entours en classe de français*, Neuchâtel.
- LAFONTAINE, Lizanne, 2002, (à paraître), «L'enseignement de la communication orale: entre le savoir intuitif et la littératie», Colloque *Entre le savoir intuitif et la littératie critique*, congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS), Sherbrooke (Québec).
- LAFONTAINE, Lizanne, MARCOTTE, Andrée, 2001-2002, «Cahier pratique 123. L'exposé critique interactif», *Québec français* n°. 124, pp. 77-84.
- LE CUNFF Catherine, 1997, « Le conseil : lieu d'apprentissage de la parole », en collaboration avec J.P. Bantignies et P. Jourdain, cassette vidéo (18m) et livret (12p) destinés aux formateurs, CDDP 77
- LE CUNFF Catherine, 1997, Rapport final de la recherche du groupe Oral-Créteil « Comment mieux parler pour mieux réussir », IUFM de Créteil (Melun), (77p)
- LE CUNFF Catherine, 1997, « De la violence à la joute verbale : élèves en banlieue », en collaboration avec F. Cabiron, *Repères* n°15, Paris, INRP, pp.59-77,
- LE CUNFF Catherine, 1998 « L'oral pour apprendre, évolution dans le champ de la didactique », en collaboration avec F. Gadet et G. Turco, *Repères* n°17, Paris, INRP, pp.3-8,
- LE CUNFF Catherine, 1998, « Questions pour de nouvelles recherches. », *Repères* n°17, Paris, INRP, pp.241-252
- LE CUNFF Catherine, 1999, *Enseigner l'oral à l'école primaire*, coordination avec P. Jourdain, Hachette / IUFM de Créteil, (223p)
- LE CUNFF Catherine, 1999 « Parler dans la classe : pour faire quoi? » *Actes du 7ème colloque de la DFLM, Bruxelles « Quels savoirs pour quelles valeurs? »*, pp.141-146
- LE CUNFF Catherine, 1999, *Le parler des collégiens à Rennes et sa périphérie*, Rapport de recherche 1997-1999, Labo MSE Université de Rennes 2, (54p)

LE CUNFF Catherine, 1999 « Parler(s) de collégiens : à Rennes d'un quartier à l'autre. Construire son identité quand on arrive en 6ème » « Histoires de vie en formation » *Cahiers de sociolinguistique* n°5, PUR Rennes 2, pp.189-197

LE CUNFF Catherine, 2000, « L'oral à l'école primaire et au collège : évolution dans le statut de l'oral et de la maîtrise de la langue », A. Robert dir., *Les contenus d'enseignement en question : histoire et actualité*, Rennes, CRDP de Bretagne

LE CUNFF Catherine, 2000, « Différenciation dans les interactions langagières orales face à la diversité des compétences des élèves à l'école primaire », *Actes du colloque de l'AFIRSE « Diversité et différenciation »*, Université de Psychologie de Lisbonne

LE CUNFF Catherine, 2000 « La classe de deux ans, apprendre à parler ensemble : théories et pratiques », *Actes du Xème Colloque international des professeurs de français de juillet 2000 à Paris*, tome 2, pp. 331-334

LE CUNFF Catherine, 2001 « De vives voix » (20mn), Vidéo avec commentaires filmés et livret (12p.), CRDP95/ CNDP

LE CUNFF Catherine, 2001 « Innovations singulières dans l'enseignement de l'oral à l'école et recherche. En hommage aux innovateurs anonymes » *Actes du Colloque de l'AFIRSE, « L'Universel et le singulier, l'éducation comme dialectique »* Rennes, 1- 3 juin 2000, pp.92-96

LE CUNFF Catherine, 2001 « Émission d'hypothèse et étayage », *L'oral dans la classe*, rapport de recherche, INRP, pp.295-326

LE CUNFF Catherine, 2002, (à paraître) « Comprendre la situation pour entrer dans la tâche langagière chez les deux ans », Bucheton et Chabanne (dir.) *Parler et écrire pour penser, apprendre et se construire : l'écrit et l'oral réflexifs dans la classe*, Paris, PUF

LE CUNFF Catherine, 2002, (à paraître) « La prise de parole en classe : construction progressive d'un modèle », *Actes du Colloque AFIRSE « Théorisation des pratiques »*, 4 et 5 mai 2001, Université de Tours

LE CUNFF Catherine, 2002, (à paraître) « Exclure, s'exclure des tâches langagières de la classe », *Actes du VIII^{ème} colloque international de la DFLM, « Les tâches et leurs entours en classe de français »*, Neuchâtel, 26 - 28 septembre 2001

LE CUNFF Catherine, 2002, (à paraître) *Créer parler, comprendre*, en collaboration avec C. Desmoulières et F. Guillevic, Hachette, (100p)